



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 février 2019

### IFRS 16 appliqué à Lagardère

La norme comptable IFRS 16 « Contrats de location » est applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Afin de se préparer aux changements résultant de la norme IFRS 16, Lagardère publie ce jour une synthèse présentant :

- le contenu de la norme IFRS 16 ;
- la nature des changements qui affecteront les comptes consolidés du groupe Lagardère ;
- le calendrier de communication du groupe Lagardère.

\*\*\*

La présentation de cette synthèse sera retransmise en direct, ce jour à 18h (heure de Paris), sur le site Lagardère ([www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)).

Les slides de présentation seront disponibles dès le début du webcast.

Une version différée de ce webcast sera ensuite mise en ligne dans le courant de la soirée.

\*\*\*

*Le groupe Lagardère est un des leaders mondiaux de l'édition, la production, la diffusion et la distribution de contenus dont les marques fortes génèrent et rencontrent des audiences qualifiées grâce à ses réseaux virtuels et physiques. Il se structure autour de quatre métiers : Livre et Livre numérique ; Travel Retail ; Presse, Audiovisuel, Digital et Régie publicitaire ; Sports et Entertainment. Le marché de référence du titre Lagardère est Euronext Paris.*  
[www.lagardere.com](http://www.lagardere.com)

#### **Contacts Presse**

Thierry FUNCK-BRENTANO

tél. 01 40 69 16 34

[tfb@lagardere.fr](mailto:tfb@lagardere.fr)

Ramzi KHIROUN

tél. 01 40 69 16 33

[rk@lagardere.fr](mailto:rk@lagardere.fr)

#### **Contact Relations Investisseurs**

Florence LONIS

tél. 01 40 69 18 02

[flonis@lagardere.fr](mailto:flonis@lagardere.fr)